

Comité syndical du 17 juin 2014

DELIBERATION N° 2014-06-42

**Election d'un membre du Bureau suite au changement de délégué de la
Communauté de commune de E Cinque Pieve di Balagna**

Nombre de membres 85			L'an deux mil quatorze, le dix-sept juin, à quatorze heures, l'assemblée délibérante, légalement convoquée par le Président, s'est réunie exceptionnellement à la Faculté de Lettres à CORTE, sous la présidence de François TATTI, Président. Madame Marie-Laurence SOTTY a été désignée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
85	44	48	

Titulaires présents :

Mesdames : ALBERTINI-COLONNA Nicolette, SOTTY Marie Laurence, VESPERINI Françoise, BRUNINI Angèle, BENIGNI Isabelle, COUDERT Antoinette.

Messieurs : GIORDANI Jean-Pierre, NICOLAI Jean-Marc, ANTONIOTTI Jean-Nicolas, BIANCAMARIA Fabien, DOMINICI François, PASQUALAGGI Jean-Marie, POGGIALE Pierre-Jean, TATTI François, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, ROSSI Dominique, ARMANET Guy, VALERY Jean-Noël, GIANNI Don Georges, BIANCARELLI Gaby, GUIDONI Pierre, GUGLIELMACCI Pancrace, ACQUAVIVA François-Xavier, PERENEY Jean, PAJANACCI Jean, GIORGI François, POLI Xavier, CASANOVA Jean-Baptiste, POLI Antoine, CASTELLI Yannick, VIVONI Ange-Pierre, LIONS Paul, GIFFON Jean-Baptiste, ALFONSI Jean, MASSIANI Jean-Louis.

Suppléants présents :

Mesdames: CARRIER Marie-Dominique, GIAMARCHI Marie-Dominique, VALLI Florence.

Messieurs: FAGGIANELLI Charles, DALLA SANTA Michel, ORSATELLI Jean-François, BERNARDI François, MURACCIOLE Pascal.

Absents représentés:

Messieurs: FAGGIANELLI François (par DOMINICI François), SERRA Jean-Marc (par GIANNI Don Georges), Pierre MARCELLESI (par François GIORGI), ORABONA Vincent (par Paul LIONS).

Titulaires absents :

Mesdames: CIAVAGLINI Joëlle, COSTA-NIVAGGIOLI Annie, PINZUTI Jeanine, RUGGIERI Nathalie, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, ZUCCARELLI Marie, PIPERI Linda, BATTESTINI Serena, DA FONTE Joëlle, LABERTRANDIE Anne, NATALI Anne-Marie.

Messieurs: CESARI Louis, MARTINETTI Achille, OLMETA Claudy, LUCIANI Pierre-Paul, CAU Pierre-Louis, FERRANDI Etienne, FERRARA Jean-Jacques, HABANI Yoann, KERVELLA Philippe, MARCANGELI Laurent, MINICONI Ange-Pascal, PUGLIESI Pierre, SARROLA Alexandre, SBRAGGIA Stéphane, VOGLIMACCI Charles Noël, SIMEONI Gilles, LUIGGI Pierre-Noël, MASSONI Jean-Joseph, CASTELLANI Michel, ZUCCARELLI Jean, NATALI Lucien, POMPA Joseph, LUCCHINI Jean-François, POLVERINI Jérôme, MELA Georges, TAFANI Joseph, SEITE Jean-Marie, GRAZIANI Frédéric, SINDALI Antoine, BRUZI Benoit, LECCIA Pascal, GANDOLFI SCHEIDT Sauveur, COLONNA François, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, MOSCONI François.

Convocation envoyée le : 6 juin 2014	Certifié exécutoire,
Affichage de la convocation le : 6 juin 2014	après transmission en Préfecture le : 03 JUIL. 2014 et de la publication de l'acte le : 03 JUIL. 2014

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20140617-2014-06-42-DE
Date de télétransmission : 03/07/2014
Date de réception préfecture : 03/07/2014

DELIBERATION 2014-06-42: Election d'un membre du Bureau suite au changement de délégué de la Communauté de communes de E Cinq Pieve di Balagna

Monsieur François TATTI, Président, expose:

Par délibération 2014-05-20 en date du 20 mai 2014, le Comité syndical a élu Monsieur Lionel MORTINI, délégué titulaire de la Communauté de Communes de E Cinq Pieve di Balagna, membre du Bureau syndical.

Par délibération en date du 29 mai 2014, la Communauté de commune d'E Cinq Pieve a modifié la désignation de ses délégués au SYVADEC et Monsieur Lionel MORTINI, auparavant délégué titulaire, a été désigné comme délégué suppléant. De ce fait, Monsieur Lionel MORTINI ne souhaite plus participer au Bureau et il convient alors de procéder à l'élection d'un nouveau membre du Bureau afin de remplacer le poste devenu vacant.

Monsieur le Président demande aux délégués intéressés de déclarer leur candidature.

Il est proposé la candidature de Monsieur Jean-Louis MASSIANI, délégué titulaire de la Communauté de communes de E Cinq Pieve di Balagna. Il est procédé au vote. Les opérations de vote donnent les résultats suivants:

- Nombre de présents: 44
- Nombre de votants: 44
- Nombre de bulletins dans l'urne: 44
- Bulletins nuls ou blancs: 0
- Nombre de suffrages exprimés: 44
- Bulletins en faveur de Monsieur Jean-Louis MASSIANI: 44

Monsieur M. Jean-Louis MASSIANI est élu à l'unanimité au 1^{er} tour membre du Bureau.

Monsieur le Président déclare M. Jean-Louis MASSIANI élu membre du Bureau.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

François TATTI



La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20140617-2014-06-42-DE
Date de télétransmission : 03/07/2014
Date de réception préfecture : 03/07/2014